

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le jeudi 16 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de Guipronvel, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Anne-Marie CARIOU-LEMOINE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	11
Présents :	8
Votants :	11

Etaient présents : Annick CARIOU-LEMOINE, Yvette LE GALL, François KERNÉIS, Monique LE GALL, Robert L'HOSTIS, Gilbert MADEC, Guy Perrot, Danielle SANJOSÉ

Pouvoirs : Isabelle LE CHENADEC à Danielle SANJOSE, Stéphane Quéméneur à Annick CARIOU-LEMOINE, Jean-Pierre LANDURE à Monique LE GALL

Secrétaire de séance : Monique LE GALL

Assistait également à la réunion : Danielle Bourhis, secrétaire générale

Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance.

En préambule, un point a été fait sur les travaux de la nouvelle Mairie et l'aménagement de ses abords. La réception des travaux a été effectuée avec des réserves le 23 décembre 2013. La remise en état de la route est prévue semaines 5 et 6.

2014/01/01 DECISION MODIFICATIVE

Suite au remplacement imprévisible d'un agent en arrêt maladie, il convient de prendre une décision modificative comme suit :

N° de compte	Libellés des comptes	Dépenses
6218	Autres personnels extérieurs	+3505
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-3505

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **APPROUVE**, à l'unanimité, la décision modificative ci-dessus.

2014/01/02 MODIFICATION DU PLU

Lors de la dernière modification du PLU, quatre parcelles ont été classées en zone 2AU. Or, elles répondent aux critères pour être inscrites en zone Ub. Les propriétaires nous ont fait une demande écrite en ce sens.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- La ZD 360, située à Tollan, Tiez Braz et appartenant à Monsieur MERZI
- La ZD 363, située à Tollan, Tiez Braz et appartenant à Monsieur GAUNAND
- La ZD 102, située à Tollan, Tiez Braz et appartenant à Monsieur KERSCAVEN
- La ZD 135, située à Tollan et appartenant à Monsieur THOMAS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cette modification suit une procédure simplifiée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** avec 10 voix pour et 1 abstention, le classement des parcelles ZD 360, ZD 363 et ZD 102 en zone Ub,
- **APPROUVE** avec 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention, le classement de la parcelle ZD 135 en zone Ub,
- **AUTORISE** le Maire à mettre en œuvre la procédure de modification simplifiée du PLU.

QUESTIONS DIVERSES

Une présentation de l'esquisse de l'atelier communal proposée par atelier Koibo a été présentée. Les conseillers s'interrogent sur l'opportunité de créer des toilettes publiques à l'occasion de ce chantier, soit à proximité de l'atelier, soit près de l'Espace Toul an Dour.

Par ailleurs, la question de la prise en compte de la luminosité dans le bâtiment en général et particulièrement côté sud a été posée. Création possible d'un skydome ?

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h35.

Annick CARIOU-LEMOINE		Monique LE GALL	
Yvette LE GALL		Robert L'HOSTIS	
Stéphane QUEMENEUR	Pouvoir à Annick CARIOU-LEMOINE	Gilbert MADEC	
François KERNÉIS		Guy PERROT	
Jean-Pierre LANDURE	Pouvoir à Monique LE GALL	Danielle SANJOSÉ	
Isabelle LE CHENADEC	Pouvoir à Danielle SANJOSÉ		